

(N° 180.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 23 JUILLET 1920.

Rapport de la Commission de la Défense nationale.
chargée d'examiner le Projet de Loi sur la rémunération en faveur des familles des miliciens.

(Voir les n^{os} 45, 236, 269 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants, séances des 1^{er} et 13 juillet 1920, et le n° 144 du Sénat.)

Présents : MM. DE Ro, président-rapporteur ; le chevalier BEHAGHEL, CUPERUS, DUMON (Alphonse), LIBIOULLE et VAN WETTER.

MESSIEURS,

Votre Commission se ralliant à l'Exposé des Motifs et au rapport de la Section centrale, vous propose de voter le projet adopté par la Chambre des Représentants à l'unanimité.

Le Président-Rapporteur,
GEORGES DE RO.